



Signature apposé à mon encontre par un supermarché

Par titane

Bonjour,

J'ai effectué un achat de gazole de 20 euros réglé par chèque début septembre.

Habituellement, je le signe avant de le remettre en caisse sauf que là je n'avais pas de stylo dans mon sac.

je me suis donc dis qu'en lui remettant avec ma pièce d'identité, elle me le rendrait pour contrôle de la somme et signature.

Ce matin là, j'étais pressé, j'avais un RDV.

Quelques jours plus tard en faisant mes comptes, je me suis rappelée que la caissière ne m'avait pas remis le chèque et du coup, j'ai pensé qu'on me retournerait ce dernier à mon adresse indiquée dessus pour régulariser la situation.

A ma grande surprise, le chèque a été débité et ma conseillère m'a confirmé que ce n'était pas ma signature !!!

Bien qu'il est tout à fait normal de régler mon achat, je suis surprise du manque de professionnalisme de cette personne, c'est tout à fait illégal !

Merci de me donner votre avis et de m'informer des recours possible pour ce litige.